



25-05-11 Centres de loisirs

Un programme riche et apprécié

Les centres de loisirs de la communauté de communes du Pays Beaume Drobie, à Valgorge et Rosières, ont fait le plein lors des vacances de Pâques.

Le centre géré par l'AREL à Rosières a pu satisfaire la demande d'accueil des familles avec 63 enfants inscrits âgés de 4 à 12 ans et résidant sur 11 communes. On notait également la présence d'une vingtaine de nouveaux bambins. Le programme riche et varié était organisé autour de deux thématiques. « Croco Gren Oisson », petite bête hybride résultant du croisement d'un crocodile, d'une Grenouille et d'un Poisson, qui fut le fil conducteur de la première semaine qui a donné lieu à de nombreuses activités : mini-spectacle, ateliers manuels, ateliers de « Pêche no kill » au bord de la Beaume ou sortie à la « Ferme aux Crocodiles ». La deuxième semaine s'intitulait « Les Robinsons Sportifs », durant laquelle les enfants ont pu surmonter les différentes épreuves ludiques et sportives mises en place sur le parcours initiatique de Robinson, sans oublier une BD géante, la construction de cabanes ou la sortie à « Indy Parc » à Vagnas.

En ce qui concerne le centre de Valgorge, géré par le CSRI, 38 enfants ont été accueillis. Un programme sportif leur a été proposé avec des initiations et des perfectionnements dans différents sports, sans oublier la réalisation de diverses activités manuelles, dont la continuation du projet « potager ». Que ce soit pour les petits bouts, les coureurs, les sauteurs, les apprentis cavaliers ou encore les jeunes mains vertes, il y en a eu pour tous les goûts... En particulier, la sortie à la piscine de Lablachère, la journée tir à l'arc encadrée par Jean Louis Duplessis et la journée équitation à Chassournet, à Ribes, ont ravi les petits et les grands ! Les 10 à 16 ans ont aussi pu participer à un stage « d'ultimate », sport pratiqué avec un frisbee.

Pour clôturer ces vacances, une rencontre sportive amicale a été organisée avec les enfants des deux centres de loisirs de la communauté de communes.